



Les **prélèvements considérés comme précieux** peuvent faire l'objet d'une dérogation en cas de non-conformité bloquante au laboratoire (Ex. : erreur d'identification).

Une **fiche de dérogation**, disponible au laboratoire, est à renseigner et signer par le préleveur afin de lever la non-conformité.

Prélèvements considérés comme précieux :

- LCR
- Liquides de ponction (Liquide d'ascite à évaluer par le biologiste)
- Myélogramme
- Prélèvement de bloc opératoire ou endoscopique
- PH Nouveau-né
- Gaz du sang (sur avis du biologiste)

Examens précieux devant une circonstance clinique particulière :

- En SMUR ou déchoquage-SAUV
- Avant transfusion
- Prélèvements post-mortem

Examens pour types de patients spécifiques :

- Demandés par le service de Néonatalogie
- Patients « impiquables » ou ne pouvant être prélevés à nouveau par modification du contexte pré analytique (ex. : injection de médicaments ou transfusion après prélèvement)
- Patients sortis (pertinence à évaluer avec le biologiste et le médecin)